

**† LES CYCLOS DU MALPAS**  
**Le Bourg**  
**48500 LA TIEULE**  
**tel : 04 66 48 08 14**  
**mail :janinecastan@orange.fr**

## **Procès verbal de l'Assemblée générale du 19/11/2016**

Les membres de l'association Les Cyclos du Malpas se sont réunis en Assemblée Générale le 19 Novembre 2016 à 18 heures dans les locaux du restaurant le « Calice du Gévaudan » à BANASSAC.

L'assemblée est conduite par Janine CASTAN présidente du Club entourée des membres du Bureau au grand complet et en la présence amicale de Francis VALADIER, Président du CODEP de la Lozère.

Dans le même temps, une feuille d'émargement a été établie qui fait état de la présence de 21 licenciés.

Après avoir fait observé que c'est un moment important de la vie du club, puisqu'il nous permet de nous retrouver et en même temps de retracer les moments forts de l'année écoulée et de préparer le programme 2017, la présidente rappelle que :

- les sorties du matin de Juillet et Août qui ont permis d'accueillir un bon nombre de vacanciers, ont eu beaucoup de succès
- la mise en place de 3 randonnées hebdomadaires a facilité un meilleur étalement des sorties et permis d'adapter les horaires en fonction de la Météo
- l'évènement de l'année, c'est quand même la chance pour notre Club d'avoir été choisie pour participer à un reportage de TF1 sur l'Aubrac qui n'est pas passé inaperçu à en croire les nombreux témoignages reçus de tout notre entourage ;

Puis tous les points inscrits à l'ordre du jour sont abordés

### Bilan financier.

Après avoir remis une copie du bilan à chaque participant, Bernard explique en détail les opérations effectuées. Bilan adopté à l'unanimité.

### Bilan moral

Il est bon de rappeler que notre club comprend 45 licenciés ( -1 ) plus 4 membres; 159 licenciés inscrits pour tous les clubs Lozériens, soit Mende 39, St Chély 20 et Marvejols 51.

La Ligue Régionale compte 4821 licenciés ( 4917 en 2015 )

Au niveau national 120582 licenciés ( 122 793 en 2015 ) sont recensés au sein de 2998 clubs pour 3059 clubs en 2015;

On notera que ces chiffres sont en baisse par rapport à l'année dernière, soit 61 clubs de moins.

Comme chaque année nous avons participé à diverses réunions et manifestations :

- Clubs, bureau, AG du CODEP, A.G. de Ligue à La Canourgue
- Journée des associations, participation bénévole à l'organisation de la Lozérienne route et VTT

Mais surtout vous avez été nombreux à participer aux différentes concentrations et randonnées cyclotouristes :

- 10 participants au Roc de Peyre, 2 au Salagou, 9 aux boucles mendoises, 15 à la randonnée du Club Marvejolsais, 13 aux Gorges de la Truyère, 7 à l'Eugène Tamburlini et 8 au séjour Codep de St Lary Soulan.

Même si ces chiffres peuvent vous paraître fastidieux, ils témoignent de notre reconnaissance aux efforts consentis par nos amis bénévoles des autres Clubs et concourent à entretenir et à améliorer nos relations amicales.

S'agissant de l'organisation de nos deux randonnées annuelles, nous avons constaté la présence de 70 participants à la sortie de Patrick Combettes et de 80 participants à celle du Sabot dont une forte participation des clubs Lozériens.

#### Participation Challenge :

La participation à toutes les randonnées nous a permis de comptabiliser 4860 points, plus 50 points pour l'AG de ce soir et celle du Codep qui aura lieu le 6 Janvier à Marvejols. Pour information, nous arrivons en 2ème position derrière Marvejols.

#### Randonnées Hors challenge :

Séjour VOGUE ( Ardèche ) : 19 participants

Randonnée des vacanciers à Rodez : 19 cyclotouristes + 10 accompagnant(e)s ;

Randonnée de la Présidente à la Tieule : 18 cyclos + conjoint(e)s

Randonnée des Vins primeurs à Lézignan Corbières : 18 participants + conjoint(e)s

De l'avis de nos adhérents il apparaît que 2 manifestations ont été très appréciées : Le séjour à VOGUE et la randonnée des vacanciers à Rodez et c'est l'occasion pour nous de remercier Gilbert , Dany et Michel pour l'organisation de cette très belle journée.

Poursuivant les discussions, un débat s'ouvre entre les participants concernant les décisions et projets à venir.

#### Synthèse des principaux échanges et résolutions:

1/ Licences 2017

Pour cette année le montant des licences reste inchangé, à savoir :

60 € la licence 1<sup>er</sup> Adulte – 43 € la licence famille – 43 € junior - pour les formules « petit braquet ».

Attention, La FFCT nous demande de vous informer de la baisse significative des garanties décès relatif à la formule petit braquet 2017 ( cf plafond des garanties Annexe 2 ) ; après discussions et recommandations de notre ami Alain Labaume, spécialiste en Assurance, il serait peut être souhaitable de souscrire, à titre privé, une assurance complémentaire.

Malgré tout, rapprochez vous de Bernard pour vous acquitter du montant de la licence afin que nous puissions faire une saisie groupée en début d'année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

2/ Projets et Calendriers 2017

*Randonnée CODEP*

Je me permets de vous rappeler que cette année notre Club est l'organisateur du séjour CODEP qui se déroulera le **1- 2- et 3 Septembre 2017** dans les Pyrénées Orientales ; après un premier filtre opéré par les clubs du CODEP qui ont opté pour cette région, notre club avait pour mission de choisir la destination finale ; suite à de nombreux changements liés à des problèmes d'hébergements , le choix se portera finalement sur la Commune de TAUTAVEL (\*) située dans le département des Pyrénées Orientales à 1/2 heure de Perpignan.

*(\*)Pour les amateurs de préhistoire , cette commune est mondialement connue pour avoir sur son territoire, une grotte préhistorique ayant abrité le plus ancien européen connu, il y a 450 000 ans appelé « l'homme de Tautavel ».*

Randonnée du Club

Après discussion, la destination retenue est la commune des 2 Alpes située dans le massif des Ecrins (à 64 km de Grenoble ).

Le séjour s'y déroulera du **vendredi 2 au lundi 5 juin 2017** et grâce à notre Présidente et à son *relationnel* performant, un hébergement nous est proposé à l'hôtel « La Valentin » à un tarif préférentiel de 171 € pour les 3 nuits sur la base d'au moins 20 participants.( Merci Janine )

En plus de profiter de la beauté exceptionnelle des lieux, ce sera l'occasion de gravir les cols emblématiques du Tour de France que sont : l'Alpe d'huez- Le Galibier – le Télégraphe et autre Croix de Fer.

Autres rendez vous

Randonnée à Patrick Combettes : ..... samedi 27 Mai 2017

Les Grimpettes du Carladez à Mur de Barrez : dimanche 30 Juillet

Randonnée du Sabot : ..... samedi 9 septembre

Cette résolution est adoptée à la majorité des présents

L'AG du CODEP se déroulera le 6 janvier 2017 à Marvejols, et à l'issue de celle-ci le calendrier comptant pour le challenge CODEP vous sera communiqué.

## Les 20 ans du Club .

Après un tour de table animé portant sur l'organisation de cet anniversaire, nombres d'idées ont été proposées et retenues :

- fabrication d'un maillot « *les 20 ans du club* » (à définir)
- organisation d'une randonnée au départ de La Canourgue avec un lieu de pique nique (pourquoi pas avec grillades ?) pas très éloigné de notre point de départ afin que tout le monde puisse y participer
- invitation de tous les anciens du Club depuis sa création
- terminer la soirée ( dansante ou pas ) autour d'un repas à l'Hôtel Mirmand, siège de notre Club, ou à la salle des Fêtes de la Mairie de La Canourgue.

Compte tenu du déroulement d'un grand nombre de manifestations cyclotouristes pendant la période Juillet – Août, nous avons retenu la date du **24 Juin 2017** ; le lieu de la soirée sera connu rapidement dès que nous aurons pris l'attache des partenaires choisis.

### 3/ Renouvellement du bureau

Comme dans toutes les associations, la question se pose un jour ou l'autre du renouvellement du bureau et afin de préparer au mieux une future nouvelle équipe, il a été demandé à nos adhérents de nous faire part de leur intention d'intégrer le bureau.

Eh bien nous avons le grand plaisir d'accueillir 2 nouveaux membres : Philippe VILLEMENOT et Michel CLAVEL.

Il convient de saluer nos deux camarades qui malgré leurs occupations professionnelles vont contribuer à la vie plutôt active de notre association.

### Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

### Questions diverses :

- pour information, la traditionnelle cyclo sportive « La Lozérienne » se déroulera le 5 et 6 mai 2017 à La Canourgue ( veille du 2<sup>ème</sup> tour des élections Présidentielles )
- des maillots manches longues sont proposés par notre partenaire Thomas Lecloux ( Loisirs sport détente )
- DELTOUR Voyages à St Geniez propose un séjour en Espagne du 18 au 20 Mars 2017 avec le Club Vélo d'Olt ; si groupe supérieur à 20 personnes – tarif 135 euros-
- Participation de notre Club au Téléthon du 2 et 3 décembre 2016 avec remise en Mairie du produit de notre collecte recueillie à l'occasion de notre AG de ce soir.
- Proposition d'une *concentration* avec le Club d'Espalion – date et modalités à voir avec le Codep.

Comme vous avez pu le remarquer la *Cuvée Cyclos du Malpas 2017* semble se présenter sous les meilleurs auspices et c'est aussi l'occasion de vous redire que c'est grâce à vous tous, membres du bureau et adhérents, que nous avons pu partager tous ces bons moments, que ce soit sur le vélo ou autour d'un bon repas ;

Mais nous comptons sur votre disponibilité et votre sens de l'accueil pour la réussite de nos projets et je sais combien on peut encore compter sur vous afin de maintenir cette bonne ambiance et cet esprit de groupe qui caractérise notre Club.  
Merci à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Fait à La Canourgue le 21 Novembre 2016

Le Secrétaire

Michel

Pièces jointes :

- grille plafond des garanties Assurance FFCT
- bilan financier 2016

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12 rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Métro ligne 7 station Pierre et Marie Curie  
Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax : 01 56 20 88 99 - Internet : www.ffct.org - Email : info@ffct.org

Reconnue d'utilité publique depuis le 30 octobre 1978

Agreee du ministère des Sports depuis le 20 novembre 1964

Agreee du ministère du Tourisme depuis le 28 juin 1991

Délégation par l'État pour l'activité "Cyclotourisme" depuis le 4 avril 2006



### INFORMATION À TOUS LES CLUBS ET MEMBRES INDIVIDUELS SUR LES TARIFS DE LA SAISON 2017

Le comité directeur fédéral a décidé lors de sa réunion du 20 mai 2016 de maintenir inchangés les tarifs des licences pour la saison 2017.

Notre contrat d'assurance avec Allianz prévoit annuellement, comme tous les contrats d'assurance, une possibilité d'évolution de la prime en cas de changement important et imprévu dans l'accidentologie.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de décès depuis 2014 (50 contre 35 par an, de 2010 à 2013) et la baisse des souscriptions à la formule Grand Braquet, une demande d'augmentation du tarif des formules d'assurances et de retour des montants de garanties aux valeurs précédentes a été demandée par Allianz dès 2015.

Après de nombreux échanges, la Fédération a finalement obtenu le maintien des tarifs actuels des formules d'assurance en accordant, malgré tout, un retour aux valeurs de garanties de 2013 pour le Petit Braquet. Concernant la formule Grand Braquet, tous les montants de garanties décès et invalidité restent inchangés.

Les montants des garanties pour les formules Petit Braquet et Grand Braquet, pour la saison 2017, sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

MONTANT DES GARANTIES POUR LA SAISON 2017		
GARANTIES	PETIT BRAQUET (modifiées)	GRAND BRAQUET (inchangés)
décès suite ACV ou AVC sans rien	1 500	2 500
décès suite ACV ou AVC avec CM ou test d'effort	3 000	7 500
décès suite ACV ou AVC avec CM et test d'effort	5 000	15 000
décès suite accident	5 000	15 000
invalidité IPP	30 000	60 000
équipement vestimentaire	X	160
GPS	X	300
domages au vélo y compris catastrophes naturelles	X	800

**ACV** : accident cardio-vasculaire / **AVC** : accident vasculo-cérébral

**CM** : certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme

**IPP** : invalidité partielle permanente

Les clubs peuvent, dès à présent, préparer leurs bulletins d'inscription pour la saison 2017, en conservant les tarifs de licence et d'assurance de la saison 2016.

Toutefois, les clubs ne doivent pas oublier qu'une information sera à faire sur la modification des montants de garanties de la formule Petit Braquet.

